

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU

Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Marcel-de-Richelieu tenue dans la sacristie du centre communautaire au 126 rang de l'Église, le lundi 15 décembre deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures.

Sont présents : Mme Mélanie Hardy, mairesse
Mme Cynthia Brunelle, conseillère no 1
M. William McMahon, conseiller no 4
M. Gilles Bernier, conseiller no 5
M. Michael Archambault, conseiller no 6

Sont absents: Mme Isabelle Houle, conseillère no 2
M. Guy Demers, conseiller no 3

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse.

Cette séance extraordinaire fut convoquée par un avis affiché le 2 décembre 2025 et par un avis spécial remis, en main propre, aux élus municipaux en date du 1 décembre 2025 pour la majorité du conseil municipal, sauf pour monsieur le conseiller Gilles Bernier qui a reçu l'avis spécial par courriel le 2 décembre 2025 avec confirmation à l'appui.

Le but de cette séance est de se conformer à l'article 956 du code municipal aux fins d'étudier et d'adopter, s'il y a lieu, les prévisions budgétaires pour l'année 2026 ainsi que le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h01 par Mme Mélanie Hardy, mairesse, de Saint-Marcel-de-Richelieu, Julie Hébert, directrice générale, faisant fonction de secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

25-12-206 L'avis de convocation et l'ordre du jour étant signifiés à tous les membres du conseil, il est proposé par monsieur William McMahon, appuyé par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté.

3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

25-12-207 Suite à la lecture des prévisions budgétaires pour l'année 2026, il est proposé par madame Cynthia Brunelle, appuyée par monsieur William McMahon et il est résolu que les prévisions budgétaires pour 2026 soient adoptées telles que présentées.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

4. ADOPTION DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2026-2027-2028

25-12-208 Suite à la présentation du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028, il est proposé par monsieur Gilles Bernier, appuyé par monsieur William McMahon et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que ledit programme soit adopté tel que présenté.

5. DÉPÔT DU DOCUMENT EXPLICATIF DU BUDGET AVANT PUBLICATION DANS LE JOURNAL LOCAL

Madame Mélanie Hardy, mairesse, dépose le document explicatif du budget avant publication dans le journal local.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Mélanie Hardy, mairesse, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des questions aux membres du conseil. Les questions portent exclusivement sur le budget et le programme d'immobilisation.

7 . LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

25-12-209 Il est proposé par monsieur Gilles Bernier, appuyé par monsieur Michael Archambault et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19h24.

Mairesse

Directrice générale